

## BPJEPS- Spécialité animateur Mention «Animation Socio-éducative ou Culturelle»

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires ou utiles dans l'exercice du métier d'animateur
- Acquérir un diplôme d'état de niveau 4 (BAC)

### PRE REQUIS

- Etre titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :
  - a minima le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
  - le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures ou Etre titulaire d'un des diplômes suivants : CPJEPS-BAPAAT-BPJEPS

### MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Demandeur d'emploi : contacter France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI
- Alternance : Contrat d'apprentissage et Contrat de professionnalisation
- CPF, Financement personnel ou employeur, Transition Professionnelle

### CONTENU PEDAGOGIQUE

Le diplôme BPJEPS ASEC obtenu par capitalisation des quatre blocs de compétences suivants :

- Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) : concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) : organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance entre présentiel et périodes en entreprise
- Méthodes pédagogiques actives et démonstratives - Pédagogie différenciée
- Études de cas, des travaux de groupe, des mises en situation et des analyses de pratique
- Ressources pédagogiques internes

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Suivi continu, livret d'alternance, livret pédagogique
- Mise en place d'entretien en lien avec le référentiel de certification
- L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 Blocs de compétences après validation du jury plénier de la DRAJES
- Possibilité de validation partielle par bloc

### INFORMATIONS CLES

Niveau : 4  
Code RNCP : 39926  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39926/>  
Codes NSF :  
335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs  
335t : Animation touristique et culturelle  
Nom du certificateur : Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative  
Date d'enregistrement de la certification au RNCP : 9/12/2024  
Référence au JO/BO : Arrêté du 9 novembre 2024  
**Formacode :**  
- 44067 : Animation socioculturelle

### DUREE TOTALE DE LA FORMATION

**1375 heures**  
710h en centre – 665h en entreprise

### DATES OU DELAI D'ACCES ET LIEUX DE LA FORMATION

Du 01/12/2025 au 10/12/2026 à Toulon

### CRITERES QUALITE 2024

Nombre de bénéficiaires : 10  
Taux de présentation à l'examen : 100%  
Taux de réussite aux examens : 80%  
Taux de satisfaction des stagiaires : 92%  
Taux d'insertion global dans l'emploi : 100%  
Taux d'insertion dans le métier visé par la certification (fiche RNCP) : 100%

### TARIF ET FINANCEMENT

**Prix de la prestation ou conditions tarifaires :**  
Plusieurs possibilités de financement  
- Contrats en alternance & Transition Pro.  
Financement personnel  
**Eligible au CPF : Oui -**

## EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Lien avec d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle

Suite de parcours possibles : DEJEPS ASEC ; DESJEPS

Pour les personnes souhaitant diriger un Accueil collectif, nous proposons en complément : le Certificat Complémentaire-Direction d'Accueil Collectif de Mineurs »

Débouchés :

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).

Type d'emplois accessibles : Animateur dans tous types de structures : auprès d'enfants ou d'adolescents, d'EPHAD, Centre sociaux, GEM... , en espace naturel (EEDD), Animation d'activités culturelles ou ludiques

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence : 4 blocs de compétences « validables »

## RECRUTEMENT

Informations collectives, tests de recrutements et entretiens préalables :

Informations collectives : 28/04/25 à 10h00 ; 28/05/25 à 10h00 ; 03/07/25 à 14h00 ; 02/09/25 14h00 ; 14/10/25 à 10h00 ; 12/11/25 à 14h00 + fil de l'eau pour retirer et compléter un dossier d'inscription, à la Ligue de l'Enseignement- FOL du Var- ESPACE MAURICE 141 Av. Marcel Castié 83000 TOULON

Tests de sélection : 17 au 19 novembre 2025 après avoir justifié des prérequis

Commission d'entrée le 20/11/25

## LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

Ligue de l'Enseignement- FOL du Var  
ESPACE MAURICE 141 Av. Marcel Castié  
83000 TOULON

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- **Directeur de l'Institut** : Nicolas CLAVEAU  
[Direction.formation@laligue83.org](mailto:Direction.formation@laligue83.org)
- **Coordnatrice Pédagogique** : Florence BAZIN  
[fbazin@laligue83.org](mailto:fbazin@laligue83.org)
- **Référente Handicap** : Delphine GEFFROY  
[bpjeps.as@laligue83.org](mailto:bpjeps.as@laligue83.org)

**Renseignements et inscriptions :**

- **Coordnatrice administrative** : Nathalie RINCKENBACH  
[Secretariat.formation@laligue83.org](mailto:Secretariat.formation@laligue83.org)

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès l'information collective, notre référente handicap est à votre disposition pour un entretien sur un éventuel aménagement du parcours.

A l'entrée et en cours de formation, les grilles d'évaluation des besoins et la liste de base des adaptations sont complétées.

Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves peut être mis en place.

Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite orientation et adaptation pédagogique possible tuteurée par la

#accessibleatous



référente Handicap

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME